



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Société française des jeux

Question écrite n° 8748

Texte de la question

M. Laurent Dominati exprime à M. le ministre du budget sa surprise de constater que la société La Française des jeux a pris l'initiative de faire construire à Boulogne-Billancourt trois studios vidéo - dont un plateau de 600 mètres carrés - comportant un équipement technique complet de postproduction avec un matériel entièrement numérique. Il s'étonne, ainsi, que cette entreprise publique, dont les corps de contrôle financier ont par ailleurs relevé les fréquents et graves manquements, ait pu réaliser une telle opération alors que la place de Paris compte déjà de nombreuses installations de ce type, dont celles de la Société française de production (SFP), qui se trouvent en situation de sous-emploi. Il observe que cet investissement particulièrement coûteux et intempestif de La Française des jeux a finalement eu pour conséquence directe de réduire à due concurrence le montant global de la part de recettes reversées à l'État, alors que parallèlement les pouvoirs publics se trouvent contraints de compenser par voie de subventions les difficultés financières qui résultent de l'insuffisance du chiffre d'affaires de la SFP. Il lui demande donc, pour atténuer les effets de cette gabegie, qu'il veuille bien enjoindre aux dirigeants de La Française des jeux de faire assurer à l'avenir l'exploitation de leurs installations audiovisuelles et la commercialisation des produits qui y seront élaborés par la Société française de production.

Texte de la réponse

La création par la Française des jeux d'une filiale audiovisuelle, dénommée Française d'image, a été décidée et mise en œuvre dans le cadre de la politique de développement menée par l'ancien président de cette société. Le changement intervenu à la tête de la Française des jeux devrait se traduire par une plus grande transparence dans les choix stratégiques de l'entreprise. Il appartient au nouveau président de définir, en accord avec les autorités de tutelle, de nouvelles orientations en matière de filialisation notamment. Dans ce cadre, l'avenir des installations audiovisuelles de la Française des jeux est plus particulièrement analysée.

Données clés

Auteur : [M. Dominati Laurent](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8748

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : budget, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1993, page 4313

Réponse publiée le : 6 mars 1995, page 1245